

Avis de consultation du public

par voie électronique relative à l'élaboration du

Plan Climat Air Energie Territorial



Objet de la consultation

Conformément à la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015, la Communauté de Communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné a décidé de s'engager dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) par délibération de son Conseil Communautaire du 2 octobre 2018, afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

Le projet de PCAET a été arrêté par délibération du conseil communautaire du 5 juillet 2022.

Le projet de PCAET de LYSED est un document à la fois stratégique et opérationnel. Il tient compte de l'ensemble des enjeux en matière de climat, d'air et d'énergie sur le territoire et se structure autour de six axes d'actions : Bâtiments et habitat, Mobilité, Agriculture et alimentation, Nouvelles énergies, Economie locale et Gouvernance et mobilisation.

En application des dispositions de l'article L 123-19 du code de l'environnement, une consultation électronique du public est organisée afin de recueillir les avis du public sur le projet.

Durée de la consultation

La consultation du public sur le projet de PCAET de LYSED se tiendra du 18 novembre 2022 jusqu'au 18 décembre 2022.

Modalités de la consultation

La consultation du public s'effectue par voie électronique durant 30 jours minimum.

Le présent avis sera mis en ligne 15 jours avant l'ouverture de la participation du public par voie électronique sur le site internet de LYSED, affiché au siège de LYSED ainsi que dans chaque mairie de ses communes membres.

Le dossier soumis à consultation comprend les pièces suivantes :

- Le projet de PCAET composé des pièces suivantes : le diagnostic territorial, la stratégie à horizon 2030-2050, le plan d'actions, le plan air renforcé complété de l'étude d'opportunité de la mise en place d'une FZE-m ainsi que l'évaluation environnementale,
- Avis de l'Etat sur le projet,
- Réponse de la Communauté de Communes LYSED à l'Etat.

Des renseignements techniques complémentaires pourront être demandés auprès de madame Maud Allagnat, chargée de mission PCAET de LYSED, via l'adresse mail : pcaet@lysed.fr

Tous ces documents seront disponibles pendant la durée de la consultation :

- en ligne, sur le site internet de LYSED : <http://www.lysed.fr>
- en format papier aux jours et heures habituels d'ouverture habituelles : à l'hôtel communautaire de LYSED, 4 avenue Alexandre Grammont – 38230 Charvieu-Chavagneux, du lundi au vendredi de 8h à 12h / 13h30 à 17h.
- en format papier aux jours et heures habituels d'ouverture habituelles dans les mairies de Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Janneyrias, Pont-de-Chéruy et Villette d'Anthon.

Le public pourra formuler ses observations et propositions pendant la durée de la consultation :

- par courrier électronique envoyé à l'adresse mail suivante : pcaet@lysed.fr
- par écrit sur les registres de consultation ouverts à cet effet et accessibles, aux jours et heures habituels d'ouverture, au siège de la Communauté de Communes LYSED (4 ave Alexandre Grammont à Charvieu-Chavagneux), ainsi que dans chaque Mairie du territoire.

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération.

A l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et mise en ligne sur le site internet indiqué ci-dessus. Le projet de PCAET, qui pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du conseil communautaire.